



REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Dès permis FFSA
Ouverture des engagements : Dès permis FFSA
Clôture des engagements : 21 juin 2021 à minuit
Parution du carnet d'itinéraire : 26 juin 2021 (lieu et horaires dans la confirmation d'engagement)
Dates et heures des reconnaissances : Dimanche 27 juin 2021 de 9H00 à 18H00 et samedi 03 juillet 2021 de 9H00 à 18H00
Vérifications Administratives : Samedi 03 juillet 2021 de 9H00 à 12H et de 13H à 17H30
Lieu : Marché Couvert – 2 rue de Marly – 50600 St Hilaire du Harcouët
Vérifications Techniques : Samedi 03 juillet 2021 de 9H15 à 12H et de 13H à 17H45
Lieu : Marché Couvert – 50600 St Hilaire du Harcouët
Heure de mise en place du parc de départ : Samedi 03 juillet 2021 de 9H30 à 18H00
Lieu : Sous Hall du Marché Couvert – 50600 St Hilaire du Harcouët
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : Samedi 03 juillet 2021 à 17H30
Lieu : Marché Couvert – Salle du Haut – 50600 St Hilaire du Harcouët
Publication des équipages admis au départ : Samedi 03 juillet 2021 à 18H35
Lieu : Hall du Marché Couvert – 50600 St Hilaire du Harcouët
Publication des heures et ordres de départ : Samedi 03 juillet 2021 à 18H35
Lieu : Hall du Marché Couvert – 50600 St Hilaire du Harcouët
Briefing des pilotes : Remis écrit lors des vérifications administratives
ETAPE 1 :	
Départ : Samedi 03 juillet 2021 du 1^{er} concurrent à 19H30
Lieu : Parc Fermé du Marché Couvert
Publication des résultats partiels : 1 ^{ère} étape + ordre et heures des départs de la 2 ^{ème} étape (reclassement)	
Date : Samedi 03 juillet 2021, 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Lieu : Hall du Marché Couvert – 50600 St Hilaire du Harcouët
ETAPE 2 :	
Départ : Dimanche 04 juillet 2021 du 1^{er} concurrent à 8H30
Lieu : Parc Fermé du Marché Couvert
Publication des résultats partiels : De la 2^{ème} étape
Arrivée à : Voir annexe itinéraire (timing)
Lieu : Hall du Marché Couvert – 50600 St Hilaire du Harcouët
Publication des résultats du rallye : Dimanche 04 juillet 2021
Lieu : Hall du Marché Couvert – 50600 St Hilaire du Harcouët 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Vérification finale : Dimanche 04 juillet 2021
Lieu : Garage Bazin - route de Paris - 50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUËT
Taux horaire de la main d'oeuvre : 60 € TTC
Remise des prix : Dimanche 04 juillet 2021
Lieu : 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent au Hall du Marché Couvert

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Basse Normandie organise, samedi 03 juillet et dimanche 04 juillet 2021, en qualité d'organisateur administratif le :

26^{ème} RALLYE REGIONAL DE BASSE NORMANDIE

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le 31/03/2021 sous le numéro 25 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 207 en date du 31/03/2021

Comité d'organisation

Président : Romain BERHAULT
Membres : Ecurie ATALANTE RACING TEAM
Secrétariat du Rallye : Chez **Mr Raphaël VOISIN – Rally GT**
..... **55 route départementale – 27440 VAL D'ORGER**
Téléphone : 06 51 77 62 54
E-mail : **rvoisin@rallygt.fr**
Permanence du Rallye : Marché Couvert – 2 rue de Marly - 50600 St Hilaire du Harcouët
Date : Samedi 03 et dimanche 04 juillet 2021

Organisateur technique

Nom : ATALANTE RACING TEAM
Représentée par : Stéphane LETELLIER - n° Licence 36810
Adresse : rue du Gué, 50600 St Hilaire du Harcouët
Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :
Présidente du Collège des Commissaires Sportifs : QUERU Sylvie - n° Licence 14919
Commissaires Sportifs : DE LA RIVIERE Jacques - n° Licence 12643
..... LE MASLE Danielle - n° Licence 1057
Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs : QUERU Sylvie - n° Licence 14919
Directeur de Course : MATHIOT Edouard - n° Licence 208309
Directeur de Course Adjoint délégués aux ES : GIRARD Roger - n° Licence 23809
..... GROUD Francis - n° Licence 8035
Directeur de Course sur ES : DENIS Didier - n° Licence 162362
..... JOSSE Jean Denis - n° Licence 134502
..... VARANGLE Lucien – n° Licence 36384
..... JOSSE Béatrice n° Licence 179222
..... HELYE Francis – n° Licence 1752
Médecins : Docteur DE LIMA MARTINS Victor - n° Licence 158389
..... Docteur ZARB Michel
Commissaire Technique responsable : QUERU William - n° Licence 14922
Commissaires Techniques adjoints : LEGROS Didier - n° Licence 180481
..... GUILLEUX Patrick - n° Licence 55340
Chronométrateurs : LE BOISSELIER Michel - n° Licence 6992
..... LEROUX Sophie - n° Licence 134712
..... ERNOUF Marilyne - n° Licence 235912
..... MILLET René- n° Licence 47927
..... HERVIEU Daniel - n° Licence 179222

..... HENNEBOIS Laurent - n° Licence 205961
Chargés des relations avec les concurrents : LENGLINE Virginie - n° Licence 192460
Responsable mise en place ES :
 ES 1 et 3/5/7 : LETELLIER Joël - n° Licence 166735
 ES 2/4/6 : CLOUARD Hervé - n° Licence 181665
Responsable des Commissaires : LETELLIER Joël - n° Licence 166735
Classement : VOISIN Raphaël – RallyGT
Camion Ligue Normandie LETELLIER Mathieu n° Licence 237657

1.2P. ELIGIBILITE

Le 26^{ème} RALLYE REGIONAL DE BASSE NORMANDIE compte pour :

La Coupe de France 2021 des Rallyes coefficient 2

Le Challenge de Basse Normandie 2021

Le Championnat de la Ligue Régionale du Sport Automobile de Normandie 2021

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

Conforme au ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 26^{ème} RALLYE REGIONAL DE BASSE NORMANDIE doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi), chez **Mr Raphaël VOISIN – 55 route départementale – 27440 VAL D'ORGER**, la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, **avant lundi 21 juin 2021 à minuit** :

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures maximum et 50 voitures minimum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 310 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 620 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Les engagements par voie électronique seront mis sur liste d'attente et ne seront pris en compte qu'à réception du règlement (chèque).

Les forfaits doivent être déclarés par courrier (ou e-mail) au secrétariat du rallye.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera seulement autorisée sur le Parc Concurrents de St Hilaire du Harcouët et conformément au protocole sanitaire en vigueur en date du rallye.

Les concurrents pourront s'installer **uniquement dans les zones autorisées** (voir marquage au sol).

Un véhicule d'assistance et un véhicule accompagnateur seront autorisés par emplacement.

Les remorques sont interdites sur le parc d'assistance. Un parc spécifique sera prévu.
Prise en charges des déchets ou dépôt dans les poubelles de tri mises à disposition obligatoire à la fin du rallye.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire est : Challenge de Basse-Normandie 2021.

La publicité facultative sera communiquée par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 26^{ème} RALLYE REGIONAL DE BASSE NORMANDIE représente un parcours de 94,130 km, dont 39,340 de km de secteurs chronométrés.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 7 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,340 km.

Les épreuves spéciales sont : ES 1 : « Pont St Yves » : 4,120 km

..... ES 2/4/6 : « Le Mesnillard – Chasseguey » : 5,540 km

..... ES 3/5/7 : « Grand Parigny » : 6,200 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3. Des contrôles seront effectués.

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

- dimanche 27 juin 2021 de 9H00 à 18H00

- samedi 03 juillet 2021 de 9H00 à 18H00

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Les coupes seront distribuées après l'entrée lors du podium final.

Les prix en chèques seront envoyés aux bénéficiaires la semaine 27/ 2021.

Le palmarès pourra être retiré 30 minutes après l'heure du délai de réclamation au secrétariat administratif du rallye.

Remise des Prix :

Classement Scratch :

1^{er} : 350 euros 2^{ème} : 250 euros 3^{ème} : 150 euros

Classement par Classe :

1 partant :	1 ^{er} : 155 euros			
De 2 à 4 partants :	1 ^{er} : 310 euros			
De 5 à 8 partants :	1 ^{er} : 310 euros	2 ^{ème} : 180 euros		
De 9 à 13 partants :	1 ^{er} : 310 euros	2 ^{ème} : 180 euros	3 ^{ème} : 125 euros	
De 14 à + partants :	1 ^{er} : 310 euros	2 ^{ème} : 180 euros	3 ^{ème} : 125 euros	4 ^{ème} : 80 euros

Classement Féminin* :

1^{er} : 100 euros

*la 1^{ère} Féminine doit avoir piloté la totalité des épreuves spéciales pour prétendre à ce prix.

Les prix des classes suivantes seront regroupés : N2 et N2 série ; R1A et R1B ; R2B, C et J ; R3 C, D et T. Si moins de 4 partants dans les classes A5K, A6K, A7K, A7S, A8W, elles seront respectivement regroupées avec les classes A5, A6, A7, A8, pour les prix.

Chaque commissaire recevra une indemnité financière.

Tous les renseignements et résultats sur le site internet de l'ASA de Basse Normandie « asabn.fr » et sur la page Facebook « Atalante Racing Team »

26^{ème} RALLYE REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE

ETAPE 1 Samedi 03 juillet 2021

CH	Itinéraire	ES Distance (km)	Liaison km Partiels	Total km cumulés	Temps imparti	1 ^{ère} voiture	
CH0A	Sortie Parc Fermé		0,000	0,000		19:30	Section 1
CH0B	Sortie Parc Assistance		0,000	0,000	00:20	19:50	
CH1	Avant ES 1		2,300	2,300	00:10	20:00	
ES1	Pont St Yves	4,120	0,200	2,500	00:03	20:03	
CH1A	Entrée Parc Fermé		6,560	13,180	00:20	20:23	

ETAPE 2 Dimanche 04 juillet 2021

CH1B	Sortie Parc Fermé		0,000	0,000		8:30	Section 2
CH1C	Sortie Parc Assistance		0,000	0,000	00:20	8:50	
CH2	Avant ES 2		7,250	7,250	00:15	9:05	
ES2	Le Mesnillard - Chasseguy	5,540	0,150	7,400	00:03	9:08	
CH3	Avant ES 3		4,160	17,050	00:20	9:28	
ES3	Grand Parigny	6,200	0,100	17,150	00:03	9:31	Section 3
CH3A	Entrée Parc Regroupement		3,600	26,950	00:20	9:51	
CH3B	Sortie Parc Regroupement		0,000	0,000	01:10	11:01	
CH3C	Sortie Parc Assistance		0,000	0,000	00:20	11:21	
CH4	Avant ES 4		7,250	34,200	00:15	11:36	
ES4	Le Mesnillard - Chasseguy	5,540	0,150	34,350	00:03	11:39	Section 4
CH5	Avant ES 5		4,160	44,050	00:20	11:59	
ES5	Grand Parigny	6,200	0,100	44,150	00:03	12:02	
CH5A	Entrée Parc Regroupement		3,600	53,950	00:20	12:22	
CH5B	Sortie Parc Regroupement		0,000	0,000	01:10	13:32	
CH5C	Sortie Parc Assistance		0,000	0,000	00:20	13:52	Section 4
CH6	Avant ES 6		7,250	61,200	00:15	14:07	
ES6	Le Mesnillard - Chasseguy	5,540	0,150	61,350	00:03	14:10	
CH7	Avant ES 7		4,160	71,050	00:20	14:30	
ES7	Grand Parigny	6,200	0,100	71,150	00:03	14:33	
CH7A	Entrée Parc Fermé		3,600	80,950	00:20	14:53	
Total ETAPE 1+2		39,340		94,13		Lever du soleil à 6h11	Coucher du soleil à 22h05